

Je pourrais également citer en exemple une perte moins élevée subie dans ma circonscription. Son montant est faible en valeur absolue, mais proportionnellement il est aussi important que les 30 millions jetés par les fenêtres aux abords même de cette ville. Juste avant les élections de 1972, un des candidats à l'investiture libérale a annoncé l'octroi d'une subvention de plus de \$6,000 à une fabrique de lattes à Northbrook, prétendant pour former des opérateurs de machines. Un mois après l'annonce de l'octroi de la subvention, l'entreprise a fermé ses portes et aucun opérateur n'avait été formé ou n'était nécessaire. Le terrain est situé aux abords du village le long de la route 41 et est une horreur et une nuisance publique avec son énorme tas de débris et ses bâtiments délabrés jonchés de rebuts.

C'est tout ce qui reste d'une autre subvention libérale. De plus, c'est un risque d'incendie dans la région et le gouvernement en entendra encore parler par moi, parce qu'il faut nettoyer le gâchis. Cela défigure notre coin. Nous essayons d'attirer les touristes. Ils ne viennent pas ici pour voir des immondices, des amoncellements de débris et des risques d'incendie. Les dépenses du gouvernement sont un gouffre sans fond où il engloutit les gains des contribuables.

En se frayant un chemin entre l'inflation et le chômage, j'espère que le ministre des Finances prendra soin de regarder à droite et à gauche, en haut et en bas, en avant et en arrière. Dans ce cas, il verra où il va. Nous dérivons dans tellement de directions à l'heure actuelle que je suis surpris qu'il ose même qualifier ce loupvoiement de cap difficile. C'est plutôt comme le chien légendaire dans le jeu de quilles. Tout comme le jeu de quilles, le pays est sens dessus dessous, et il semblerait que le pire soit encore à venir. Si le gouvernement manque tellement de fonds et de sources de recettes additionnelles au point d'empiéter sur les assiettes fiscales des provinces, nous devons alors être en très mauvaise posture, bien pire, j'imagine, que ne nous l'a dit le ministre des Finances.

● (1540)

Je dois m'associer à mes collègues pour protester contre la façon dont le ministre des Finances impose cette taxe d'accise, soit au beau milieu d'un discours à la Chambre. C'est une taxe imposée par décret et c'est une nouvelle preuve que le gouvernement ne prend pas la peine de déposer ses mesures fiscales avant le fait—on a constaté qu'il était plus commode et plus facile de déposer une mesure après l'imposition et l'entrée en vigueur de la taxe. C'est contraire à l'usage du droit et à la tradition suivie par tous les gouvernements qui ont précédé les aspirants dictateurs d'en face.

Quelles sont les exemptions prévues dans le bill? L'article 2 mentionne les déplacements par avion. Sont exclus tous les non-Canadiens qui utilisent des services aériens commerciaux à partir de l'extérieur de notre pays. Mais tous les Canadiens qui voyagent par avion au Canada vont payer. La taxe d'accise sur les vins a été radicalement réduite. Désormais, tous les amateurs de vin canadien ne paieront que 2½c. le gallon au lieu de 20c. si le volume d'alcool est de 7 p. 100 ou moins, et seulement 5c. le gallon au lieu de 40c. si le volume d'alcool est supérieur à 7 p. 100.

Je remarque également qu'on a supprimé la taxe sur les matériaux d'isolation; soit dit en passant, cette mesure devrait profiter à tous ceux qui achètent des matériaux d'isolation pour garder leur vin froid. Les personnes exemptées de la taxe incluent Sa Majesté du chef du Canada, exemption qui s'applique au premier ministre

#### *Taxe d'accise*

quand il va faire ses pique-niques libéraux en empruntant les hélicoptères des forces armées. Mais le travailleur lui, n'est pas exempté.

Pendant quelques instants, je voudrais parler en tant que député dont la circonscription compte trois prisons, chacune ayant été une source permanente de difficultés à la localité et au pays. Je demande au solliciteur général (M. Allmand) pourquoi il a cru nécessaire ou opportun de réduire le programme de construction de prisons attendu depuis si longtemps. Si le produit de cette taxe devait servir à construire de nouvelles prisons ou à moderniser les anciennes, je serais peut-être disposé à l'accepter de bonne grâce. Cependant, comme bien d'autres de mes collègues l'ont déjà signalé, l'argent recueilli sera versé au revenu général; il ne servira ni à aménager des routes, ni à bâtir des prisons, ni à créer des emplois, ni à combattre l'inflation. Bien au contraire, il ne servira qu'à activer le brasier de l'inflation.

Le député de Parry Sound-Muskoka (M. Darling) a dit la semaine dernière que nous, de l'opposition officielle, serions heureux de consentir au ministre des Finances l'aide de notre estimée critique financière, le député de York-Simcoe (M. Stevens). Celui-ci pourrait lui rappeler ce qu'il a déjà dit au sujet de l'état de notre économie; il pourrait rappeler au ministre jusqu'à quel point il s'est trompé dans ses prédictions et ses projections. Et il pourrait même lui montrer comment se sortir du pétrin dans lequel ses collègues du cabinet l'ont placé.

Le ministre se fait critiquer par ses propres collègues et l'on se débarrassera de lui dès que cela fera l'affaire de ceux qui constituent le vrai pouvoir du libéralisme. J'invite le ministre à venir se joindre à nous quand ses collègues ne voudront plus de lui. Il devra commencer au bas de l'échelle et apprendre son métier, mais il pourrait avoir un meilleur avenir dans un parti qui attache plus de valeur au service et à l'honneur qu'au pouvoir pour l'amour du pouvoir.

Si le gouvernement veut sincèrement réduire ses dépenses, il pourrait commencer par épargner les centaines de millions de dollars qu'il gaspille chaque année pour le prétendu programme de bilinguisme dans la Fonction publique. Ce programme est un désastre coûteux et scandaleux et il sert à promouvoir le racisme au lieu du bilinguisme. Ceux d'entre nous qui se plaignent que le programme est devenu un moyen de recruter et de donner de l'avancement aux fonctionnaires pour des motifs de race se font taxer de racisme. Cependant, la majorité des Canadiens commencent maintenant à se rendre compte que c'est simplement de la poudre que leur jettent aux yeux ceux qui espèrent pouvoir dissimuler la vérité au sujet de ce qui se passe.

J'attire l'attention de la Chambre sur une manchette du *Journal d'Ottawa* du 22 juillet intitulée «Les commissions scolaires défient le bill 22» . . .

**L'Orateur suppléant (M. Penner):** A l'ordre. J'hésite à interrompre le député qui est un représentant très distingué, honorable et chevronné. Néanmoins, la présidence a clairement indiqué que les députés devraient s'en tenir précisément aux principes du bill C-66. Tous admettront, je pense, qu'il n'est aucunement souhaitable de ressusciter le débat sur le budget en général. Nous étudions le bill C-66 en deuxième lecture, et les députés conviendront, j'en suis sûr, qu'il serait préférable de nous en tenir strictement à ce bill.